



Transmigration
et choix de vie
à la retraite



Claudine ATTIAS-DONFUT, Cnav ;
François-Charles WOLFF, Université de Nantes

Les changements importants qui se sont produits récemment dans les migrations internationales concernent tout particulièrement l'Europe. Au cours des années quatre-vingt-dix, le « vieux continent » est devenu leur première destination, avant les États-Unis, sous l'effet de plusieurs tendances lourdes et convergentes (Fargues, 2003). Les changements politiques et économiques des pays membres, stimulés par la construction de l'Europe, ont été particulièrement sensibles dans les pays du Sud comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Italie qui, de fournisseurs d'émigrants, sont devenus des pays d'immigration.

L'accélération de la mondialisation, la diffusion des nouvelles technologies d'information et de communication à l'ensemble de la planète renforcent et facilitent le développement des réseaux transnationaux et les mobilités internationales. Le vieillissement de la population, plus avancé dans les pays européens que dans le reste du monde à l'exception du Japon, contribue largement à faire de l'Europe un continent d'immigration, malgré les politiques restrictives en ce domaine. Toutes les analyses le montrent (Barou, 2001 ; Caselli, 2003) : la dernière décennie est marquée par une augmentation de l'importance des migrations vers l'Europe qui ont connu leur niveau le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale¹.

Ces mutations géographiques dans les mouvements migratoires s'accompagnent de transformations dans les formes mêmes des migrations, dans les caractéristiques des migrants, leurs motivations et leurs comportements migratoires. Les nouvelles mobilités ont fait l'objet de plusieurs analyses et essais de typologie qui en montrent l'extrême diversité (Wihtol de Wenden, 2001) : l'immigration de travail devenue immigration de peuplement, le regroupement familial, les demandes d'asile, le nomadisme saisonnier, les migrations d'études, d'affaires, de transit, les migrations pendulaires pour ne citer que certaines des plus couramment évoquées. Le schéma classique de l'immigration, d'un pays de départ vers un pays de destination, fait place à la notion de « circulation migratoire » (Cheyron, Leclerc, 2004), plus adaptée à la pluralité de ces mouvements.

¹ Le taux d'étrangers dans les démocraties industrielles occidentales est cependant généralement contenu. Il est compris entre 2 et 10 % (Simon, 2002).

Nombreux sont les migrants qui poursuivent des activités et des engagements qui les relient à des personnes et à des lieux extérieurs aux frontières de l'État-nation dans lequel ils résident. Il semblerait *a priori* que la retraite, en permettant une plus grande liberté de déplacement, puisse favoriser ce type de transnationalisme. Mais la retraite ne soulève-t-elle pas des obstacles à la réalisation de cet imaginaire sans frontières ? Est-elle le temps du retour définitif ? Qu'observe-t-on en réalité à cette période de la vie ? Ces questions sont traitées dans cet article, qui aborde aussi un autre aspect peu étudié de la migration, à savoir l'anticipation de la mort et du lieu d'inhumation. L'attachement à une terre s'exprime aussi dans le choix du lieu du repos éternel et, comme on le verra ici, les préférences sont étroitement liées à la pratique de la transmigration. Notre analyse s'appuie sur les résultats de l'enquête PRP² et s'articule autour de trois grands axes. Nous montrons tout d'abord l'importance des transmigrations, à la fois pour les actifs et pour les retraités. Nous caractérisons ensuite les projets de retraite des immigrés vivant en France, qui se déclinent selon trois principales modalités : rester en France, repartir au pays d'origine ou bien choisir une solution de va-et-vient. Enfin, nous décrivons les préférences des individus quant aux lieux de leur enterrement.

■ Pratiques de va-et-vient ou transmigrations

Les migrations transnationales se transforment profondément et suscitent un intérêt croissant de la part des observateurs (Vertovec, 2003). Ignorant les frontières, elles se caractérisent par des va-et-vient fréquents entre deux ou plusieurs pays, généralement entre pays d'origine et pays d'accueil. Elles ont été aussi baptisées migrations « pendulaires », « circulaires » ou « transmigrations » (Glick Schiller, 1999). Nous adopterons le plus souvent ce dernier terme et nous appellerons ici « transmigrants » les personnes qui pratiquent ce va-et-vient. Les données de l'enquête PRI permettent d'analyser ces pratiques, grâce aux informations qu'elles contiennent sur la fréquence et la durée des séjours au pays d'origine avec lequel, dans l'ensemble, les immigrés entretiennent un lien étroit. Depuis leur installation en France, 87,6% des 6 211 immigrés interrogés y sont retournés plusieurs fois et seulement 5,3% d'entre eux une seule fois. Ceux qui ne sont jamais repartis au pays d'origine sont très peu nombreux, seulement 7,1%.

² Présentée dans ce volume dans l'article « Les immigrés à l'heure de la retraite », p. 12-47.



■ Fréquence et durée des retours

La fréquence des retours au pays, de même que les conditions et les modalités des séjours, varient selon que les personnes concernées sont actives ou retraitées. Le tableau 1, qui compare les comportements des actifs et des retraités, montre que ces derniers sont un peu plus nombreux à n'être jamais retournés au pays depuis leur arrivée en France ou à ne l'avoir fait qu'une seule fois (14,8 % contre 12,4 % pour l'ensemble). Il s'agit là clairement d'un effet de sélection. En effet, les retraités interrogés dans l'enquête correspondent aux immigrés de cette génération qui, par définition, ont choisi de rester en France, d'autres étant déjà repartis à la veille de leur retraite ou bien avant, au pays de naissance ou ailleurs³. On constate donc, parmi les retraités, une plus grande représentation de ceux qui ont rompu tout lien avec le pays de naissance ou qui n'entretiennent avec lui que des liens ténus.

Mais si l'on considère uniquement ceux qui ont maintenu un lien avec leur pays de naissance, les retraités sont plus nombreux que les actifs à y effectuer des séjours de plus de deux mois : 7,2 % des temps moyens des séjours au pays d'origine sont supérieurs à deux mois pour les retraités, alors que cette proportion est de seulement 0,7 % pour les actifs. La différence dans les comportements s'explique assurément par le temps libre dont disposent les retraités. Ils voyagent même un peu plus que la catégorie des autres inactifs, composée essentiellement de femmes venues dans le cadre du regroupement familial et entretenant pourtant un lien étroit avec le pays d'origine.

Les fréquences et durées de séjours varient fortement, comme il semble logique, selon les pays de destination. Entre les très courts séjours de moins d'une semaine dans les pays frontaliers, ceux d'une à deux semaines dans les autres pays européens et les longs séjours de plus de deux mois dans les pays d'Afrique noire ou d'Asie, la grande majorité des séjours durent entre deux semaines et deux mois. Ceux de plus d'un mois, minoritaires en Europe, représentent environ la moitié des séjours dans les autres continents.

³ D'après les données administratives de la Cnav, les bénéficiaires de retraites du régime général français de Sécurité sociale ayant leur résidence au pays d'origine représentent 40 % de l'ensemble des retraités nés hors de France et se caractérisent par un niveau de pension beaucoup plus faible que celui des retraités nés à l'étranger et résidant en France. Les retours au pays d'origine sont donc en grande partie le fait de ceux qui ont de courtes carrières en France et qui y ont donc passé une durée limitée ; on peut dès lors supposer que les retours au pays se font souvent à un âge encore jeune, avant la retraite. En effet, parmi les demandes de liquidation de carrière faites en 2002 par des personnes nées à l'étranger, 42 % émanaient de personnes résidant à l'étranger.

Tableau 1

Les retours au pays

Modalités	Actifs	Chômeurs et arrêtés	Retraités	Autres inactifs	Ensemble
Retour au pays depuis l'installation à l'étranger					
Oui, plusieurs fois	88,3	87,2	85,2	89,6	87,6
Oui, une seule fois	5,4	5,1	6,2	3,9	5,3
Non, jamais	6,4	7,8	8,6	6,5	7,1
Fréquence des retours (si plusieurs)					
Plusieurs fois par an	19,8	12,6	20,4	17,9	18,6
Une fois par an	43,1	44,8	42,1	45,9	43,6
Plus rarement	37,0	42,7	37,5	36,2	37,8
Temps moyen par séjour au pays d'origine					
Moins d'une semaine	5,5	3,7	7,3	4,7	5,5
Une à deux semaines	15,1	11,2	16,9	12,4	14,5
Deux semaines à un mois	51,6	44,8	38,9	37,2	45,5
Un à deux mois	27,2	37,6	29,7	39,6	31,2
Plus de deux mois	0,7	2,7	7,2	6,1	3,3
Objet principal de ces séjours*					
Passer les vacances	54,8	48,5	47,3	40,1	49,9
Rendre visite à la famille	39,5	47,2	45,8	56,5	44,7
Autre	5,7	4,3	7,0	3,3	5,4
Logement au cours de ces séjours					
Logement personnel	32,9	32,0	29,6	32,2	31,9
Logé par la famille	56,8	62,1	56,8	61,0	58,2
Autre	10,4	6,0	13,7	6,8	9,9

Source : Enquête PRI, Cnav, 2003

Note : la catégorie « chômeurs et arrêtés » prend en compte des enquêtés en longue maladie ou invalidité. Pour l'objet principal des séjours, seule la première réponse des enquêtés est prise en compte.

* Seule la première réponse est indiquée dans ce tableau, qui ne rend pas compte des réponses multiples.



Tableau 2

Durée des séjours au pays d'origine par pays

Zone géographique	Durée des séjours				
	Inférieure à 1 semaine	1 semaine à - 2 semaines	2 semaines à - 1 mois	1 mois à - 2 mois	2 mois et plus
Europe	9,7	21,6	49,1	18,2	1,4
Europe du Nord	39,0	39,3	18,2	3,0	0,6
Europe du Sud	5,9	18,9	53,6	20,0	1,6
Portugal	8,6	28,2	6,3	15,7	1,1
Espagne	11,1	26,2	49,1	12,0	1,6
Italie	1,2	8,8	60,8	27,2	2,0
Europe de l'Est	2,3	20,8	52,3	23,6	0,9
Afrique	1,3	7,0	41,4	45,4	5,0
Afrique du Nord	1,3	7,4	42,2	44,6	4,6
Maroc	0,9	5,7	44,9	47,6	1,0
Algérie	1,2	6,7	41,6	43,5	7,0
Tunisie	2,4	13,6	37,1	40,5	6,5
Afrique centrale et du Sud	1,4	1,4	36,5	50,0	7,8
Amérique	0,0	0,0	44,9	40,5	4,5
Orient	0,0	0,0	40,5	48,1	6,2
Asie	0,0	0,0	49,2	36,9	6,2

Source: Enquête PRI, Cnav, 2003.

Note: les temps de séjour ne sont pas recensés lorsque la fréquence de retour est supérieure à une fois par mois.

■ Critères de la transmigration

Pour évaluer l'importance des comportements transnationaux, on adopte la convention suivante: sont considérés comme transmigra nts ceux qui effectuent plusieurs séjours annuels au pays d'origine ou au moins un séjour annuel d'une durée supérieure à un mois. En retenant ces critères, on recense un taux de 30,7% de transmigra nts. Celui-ci varie de façon significative en fonction de leur activité. Lorsque les migrants sont actifs, la proportion de transmigra nts est égale à 28,9%. Elle est un peu plus faible pour les chômeurs (26,8%) qui ont assurément moins d'argent pour couvrir les diverses dépenses liées aux voyages. En revanche, lorsque les enquêtés ont davantage de temps libre, les transmigra nts sont plus nombreux. Les taux respectifs sont de 32,4% pour les retraités et 37,1% pour les autres inactifs⁴. Ce taux varie fortement selon les pays

⁴ La différence observée pour la proportion de transmigra nts entre les retraités et les autres inactifs s'explique par l'effet de sélection évoqué précédemment. Les migrants ayant choisi la France pour leur retraite sont par définition moins à même de passer du temps dans leur pays d'origine.

d'origine comme le montre le tableau 3. Il est particulièrement élevé parmi les Européens du Nord et les frontaliers (63,5%) et un peu moins parmi les retraités de ces pays (57,1%). Il est très faible chez les Asiatiques (6,4%) et chez les Africains du sud du Sahara (15,2%). En général, plus les pays d'origine sont éloignés de la France, plus les coûts de déplacement limitent la transmigration.

Tableau 3

Taux de transmigrants selon les pays d'origine

Zone géographique	% de transmigrants	
	Ensemble	Retraités
Europe	36,5	34,6
Europe du Nord	63,5	57,1
Europe du Sud	32,8	33,1
Italie	25,2	25,7
Espagne	31,2	29,8
Portugal	39,0	52,4
Europe de l'Est	23,4	18,6
Afrique	28,1	31,9
Afrique du Nord	30,3	32,2
Maroc	34,5	42,1
Algérie	24,6	30,0
Tunisie	36,3	20,6
Afrique centrale et du Sud	15,8	28,9
Amérique	15,2	0,0
Orient	25,1	31,6
Asie	6,4	9,1

Source : Enquête PRI, Cnav, 2003.

Le taux de transmigrants varie selon la situation d'activité mais les différences entre retraités et non-retraités ne sont pas homogènes suivant les pays de naissance. La retraite n'accroît le phénomène de transmigration que vers certaines zones géographiques, l'Afrique du Nord et subsaharienne, la Turquie et le Proche-Orient (ces deux derniers étant ici regroupés sous le terme Orient). En Europe, ce sont surtout les actifs qui pratiquent la transmigration, à l'exception des originaires du Portugal qui intensifient ces allers et retours pendant leur retraite. La particularité de la migration portugaise est fort instructive en ce qu'elle révèle des aspects parfois cachés des phénomènes migratoires. Combinant une « parfaite » adaptation à la société française et d'intenses



liens avec le pays natal, ces migrants font preuve de stratégies de maintien d'une identité culturelle qui permettent d'être à l'aise dans le pays d'accueil sans pour autant se sentir obligés de s'y fondre (Charbit, Hily, Poinard, 1997). Leur singularité tient sans doute à l'alliance de racines villageoises, nourries de traditions fortes et conviviales (une majorité de migrants portugais venant de la campagne), et de l'héritage historique des grands explorateurs ou, comme l'expriment Charbit *et al.* (1997, p. 129), «du savoir-faire migratoire séculaire contenu dans l'histoire du pays». Ils témoignent en même temps d'un phénomène universel que l'on retrouve chez d'autres. Par exemple, une étude de migrants italiens se partageant entre une banlieue parisienne et leur village natal, Casalvieri, montre comment, sous l'effet des échanges avec les transmigrants qui ont communiqué leur «pluralité spatiale» à toute la petite communauté villageoise, celle-ci est désormais «insérée dans l'espace planétaire». Comme le note son auteur, Adelina Miranda (1996), les migrants n'ont plus à choisir entre l'oubli et le retour, d'autant moins que le lieu d'enracinement s'ouvre à l'espace international.

Finalement, la retraite favorise la transmigration vers les zones où elle est moins fréquente au cours de la vie active, l'Afrique et l'Orient. Plusieurs facteurs interviennent et agissent dans des sens opposés: les retraités ont plus de temps que les actifs mais ils courent aussi davantage de risques de connaître des difficultés de santé et une diminution de leurs ressources, toutes choses susceptibles de limiter la transmigration. Par ailleurs, les effets de génération se cumulent aux effets de sélection (les retraités sont par définition ceux qui restent) et compliquent la comparaison entre actifs et retraités. Les nouvelles générations d'immigrés sont plus habituées aux technologies modernes et se déplacent plus volontiers; elles appartiennent aussi à d'autres profils migratoires, d'autres moments de l'histoire de l'immigration.

Les immigrés d'Europe, à l'exception de ceux originaires des pays de l'Est, ont à la fois plus de facilités et plus de moyens de faire de très fréquents voyages entre la France et leur pays de naissance au cours de la vie active. Si le rythme de ces voyages ralentit un peu au moment de la retraite, ils n'en persistent pas moins en grand nombre.

Quelles sont les conditions qui favorisent la transmigration? On suppose *a priori* que vont jouer conjointement l'attachement au pays d'origine, le maintien de contacts et de liens ainsi que les possibilités matérielles d'y entreprendre des voyages et d'y séjourner régulièrement. Pour en approfondir l'analyse, nous examinons à présent les différents aspects de la vie des immigrés en relation avec la transmigration.

■ L'influence de l'histoire migratoire

Les comportements migratoires au cours des différentes phases de la vie ont une certaine cohérence. Les conditions qui ont marqué les commencements de la migration, souvent dans la jeunesse, restent déterminantes tout au long de la vie. En témoigne la comparaison des histoires migratoires entre transmigrants et non-transmigrants. En quittant leur pays d'origine, les premiers étaient plus souvent engagés dans la vie professionnelle, en activité ou au chômage. Ils avaient donc déjà largement effectué leur socialisation dans leur pays d'origine.

Comme l'indique le tableau 4 (p. 88), ils sont rarement venus enfants, avec leur famille (6,4 % contre 17 % pour ceux qui ne transmigrent pas) ; ils sont peu nombreux à ne pas avoir eu de projet propre en arrivant en France. Beaucoup d'entre eux envisageaient de repartir dans leur pays (au bout d'un laps de temps plus ou moins long), contrairement à ceux qui ne transmigrent pas et dont le projet de s'installer définitivement en France était le plus fréquent. Ils habitaient un peu plus souvent à la campagne ou dans une petite ville que dans une grande ville, ce qui favorise le maintien du lien avec la communauté d'origine, au-delà du groupe familial.

■ Comportement économique et transmigration

Le tableau 4 (p. 88) indique également que les transmigrants ne se distinguent pas fondamentalement des autres immigrés par leur statut socio-professionnel bien qu'ils comptent un peu plus d'indépendants et de professions supérieures. D'un point de vue socio-économique, la différence la plus évidente par rapport aux autres tient à la localisation de leur patrimoine et à la direction de leurs transferts financiers : 40,3 % des transmigrants possèdent un logement au pays d'origine, 7,7 % un terrain et 3,1 % un autre bien, ces proportions étant bien moindres parmi les non-transmigrants, respectivement 18,2 %, 4,1 % et 1,1 %.

Enfin, les transmigrants envoient plus souvent de l'argent au pays : 25,8 % donnent de l'argent à des proches habitant au pays, 4,7 % leur en prêtent et 32,8 % en envoient pour eux-mêmes (que ce soit pour leurs dépenses ou pour des investissements sur place). Par comparaison, les taux d'envois d'argent au pays par les non-transmigrants sont respectivement de 18,9 % pour les dons, 2,2 % pour les prêts et 20,4 % lorsqu'il s'agit de transferts pour eux-mêmes.



Tableau 4
Transmigration et investissement

Caractéristiques		Non-transmigrant	Transmigrant	Ensemble
Catégorie sociale				
Indépendant		6,4	7,3	6,4
Profession supérieure		5,7	6,9	6,1
Profession intermédiaire		11,2	11,2	11,2
Employé		24,5	23,8	24,3
Ouvrier		42,4	29,6	41,5
Inactif		9,8	11,2	10,2
Au départ du pays d'origine				
Activité	Études	23,9	13,3	20,7
	Travail	43,2	51,5	45,7
	Chômage	5,8	7,8	6,4
	Inactif	27,1	27,4	27,2
Lieu d'habitat	Grande ville	38,4	34,7	37,2
	Petite ville	24,3	26,0	24,8
	Campagne	37,3	39,3	38,0
Projet de mobilité	Retour au pays	31,0	44,3	35,1
Au départ	Rester en France	34,3	30,5	33,1
	Pas de projet précis	17,7	18,9	18,0
	Autre (venu avec famille)	17,0	6,4	13,8
Patrimoine au pays d'origine				
Logement	Non	81,8	59,7	75,0
	Oui	18,2	40,3	25,0
Terrain	Non	95,9	92,3	94,8
	Oui	4,1	7,7	5,2
Autre bien	Non	98,9	97,0	98,3
	Oui	1,1	3,1	1,7
Transferts monétaires au pays d'origine				
Envoi personnel	Non	79,6	67,2	75,8
	Oui	20,4	32,8	24,2
Dons d'argent	Non	81,1	74,2	79,0
	Oui	18,9	25,8	21,0
Prêts d'argent	Non	97,8	95,3	97,0
	Oui	2,2	4,7	3,0

Source: Enquête PRI, Cnav, 2003

■ Sociabilité et transmigration

Le mode de vie transnational implique d'entretenir des relations dans le pays de naissance et en France et de participer aux deux sociétés à la fois. L'enquête en donne quelques indices. Tout d'abord, la composition du réseau social est révélatrice de ce mode de vie. Les enquêtés ont été invités à donner la liste des personnes qui leur sont « très proches », à savoir des personnes importantes avec lesquelles ils peuvent échanger des confidences, en excluant les membres du ménage (Attias-Doufut, Wolff, 2005a).

Le tableau 5 (p. 90) révèle que près d'un tiers des enquêtés n'a déclaré aucun lien fort. Ce taux est un peu plus faible parmi les transmigrants (32,7 % contre 34,8 %) qui se différencient également par une sociabilité davantage centrée sur des personnes originaires du même pays: 38,1 % ont déclaré n'avoir de liens qu'avec des personnes de leur pays de naissance (contre 33,9 %) et 14,2 % ont un réseau composé à la fois d'originaires de ce pays et de France (contre 13,4 %). Il en reste néanmoins 15 % qui ne comptent parmi leurs très proches que des Français autochtones.

La participation à des associations est faiblement répandue; elle ne concerne qu'un immigré sur cinq (âgé de 45 à 70 ans), ce qui est bien plus faible que pour l'ensemble de la population. D'après l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee d'octobre 2002, 49 % des hommes de plus de 18 ans et 40 % des femmes du même âge sont membres d'une association. Au total, 45 % des personnes appartiennent à une association. Ce taux s'élève à 58 % pour les personnes de 60 à 69 ans (*Insee Première*, n° 920, septembre 2003). La différence avec les personnes nées hors de France est frappante, même s'il y a des divergences notables parmi celles-ci selon les pays d'origine. La participation aux associations y est deux fois plus faible que celle que l'on observe dans l'ensemble de la population. Parmi les associations fréquentées par les transmigrants, un tiers a un lien avec le pays d'origine (contre un quart des associations fréquentées par les non-transmigrants). Rappelons cependant que le mouvement associatif immigré, encore relativement récent (la liberté d'association ayant été étendue sans restrictions aux étrangers par la loi de 1981), est en pleine évolution (Wihl de Wenden, Leveau, 2001). Il semble relever, à son stade actuel, d'expressions de valeurs privées, communautaires, et d'expressions politiques, ce qui le situe dans une position spécifique au sein du mouvement associatif général.



Tableau 5
Transmigration, sociabilité et intégration

Caractéristiques	Non-transmigrant	Transmigrant	Ensemble
Réseau social (liens forts)			
Aucun lien fort hors ménage	34,8	32,7	34,2
Seulement des liens d'origine française	17,8	15,0	17,0
Seulement des liens du pays d'origine	33,9	38,1	35,2
Avec des liens des deux pays	13,4	14,2	13,7
Participation à des associations			
Non	78,3	77,8	78,2
Oui	21,7	22,2	21,8
Si oui, lien de l'association avec le pays d'origine			
Non	74,5	66,2	71,9
Oui	25,5	33,8	28,1
Usage de médias en relation avec le pays d'origine			
Programmes de télévision			
Non	40,5	28,1	36,7
Oui	59,5	71,9	63,3
Émissions de radio			
Non	63,3	50,0	59,2
Oui	36,7	50,1	40,8
Journaux, magazines			
Non	73,5	61,0	69,7
Oui	26,5	39,0	30,4
Activités culturelles			
Non	79,3	73,6	77,5
Oui	20,7	26,4	22,5
Internet			
Non	85,4	83,3	84,8
Oui	14,6	16,8	15,2
Transferts monétaires au pays d'origine			
Français	49,7	32,4	44,4
Européen	14,1	21,0	16,2
Du pays d'origine	26,7	39,3	30,6
Autre	9,5	7,3	8,8
Vote en France en 2002 (si nationalité française)			
Non	15,3	18,2	15,9
Oui	84,7	81,8	84,1
Vote au pays d'origine (si pas de nationalité française)			
Oui	17,0	26,1	20,2
Non	83,0	74,0	79,8

Source: Enquête PRI, Cnav, 2003

Les projets de retraite des actifs sont fortement orientés vers la famille et même vers le travail. Lorsqu'on les interroge sur les occupations qu'ils aimeraient avoir durant leur retraite, la famille vient en tête: 22,9% souhaitent se consacrer aux petits-enfants et 5,2% à la famille plus généralement, soit plus de 28% au total. Par ailleurs, 16% des actifs souhaitent retrouver un travail, même à temps partiel. Seul 1% souhaite agir dans les associations, accomplir des tâches bénévoles. Mais leur désir de reprendre ou de poursuivre une activité à la retraite ne correspond guère à la réalité: les retraités ne sont que 1,6% à avoir repris une activité professionnelle.

Dans leurs relations aux médias, radio, télévision ou journaux, beaucoup suivent les informations ou émissions se rapportant à leur pays d'origine ou plus largement à leur communauté d'appartenance. Ce phénomène apparaît sensiblement plus marqué parmi les transmigrants: près de 72% d'entre eux suivent les émissions de télévision qui s'y rapportent (59% chez les non-transmigrants). Il en est de même des émissions de radio concernant leur groupe d'origine ou d'appartenance: 50% contre 36,7% les écoutent. Les journaux et magazines spécialisés sur leur groupe sont moins largement diffusés: 39% des transmigrants et 26,5% des autres enquêtés les lisent. Enfin, moins développées, les activités culturelles, les rencontres et festivités concernant le pays d'origine ou le groupe d'appartenance recueillent la participation de 26,5% des transmigrants et de 20,7% des sédentaires.

L'usage de nouvelles technologies de l'information et de la communication est assez peu répandu parmi les personnes de l'âge des enquêtés au regard des comportements de la population générale. Bien que nous manquions de données récentes sur l'utilisation d'internet dans l'ensemble de la population, nous pouvons penser que la situation de migrant et surtout de transmigrant incite à y recourir. L'utilisation d'internet est en effet attestée par 16,8% des transmigrants et 14,6% des autres. Par ailleurs, 38% d'entre eux disposent d'un ordinateur, 54% d'un téléphone portable et 14,5% d'un minitel. On peut selon toute vraisemblance s'attendre à un développement important, dans la population immigrée, de la diffusion du téléphone cellulaire et de l'ensemble des nouvelles technologies de l'information, qui favorisent les échanges et les communications à distance et facilitent le transnationalisme.

■ Transmigration et intégration

L'immigration définie par Sayad comme une «double absence» (1999) est aussi une «double présence», une identité «entre deux», deux cultures, deux pays, deux groupes. Ce partage identitaire, inhérent à la condition de migrant, s'affirme dans le mode de vie transnational qui se



déroule ici et là et se joue des frontières. Cela n'empêche pas l'intégration à la société moderne, dont l'individualisation s'affirme dans des identités plurielles (Lahire, 1998). C'est bien ce que révèlent les réponses à la question suivante: « En définitive, vous sentez-vous avant tout Français, Européen, du pays d'origine ou autre? »⁵. La même question a ensuite été posée afin de savoir quel était le second choix des migrants. La plupart ont répondu aux deux questions (5 798 enquêtés sur 6 211), signe de cette identité partagée.

Les réponses données en premier, également présentées dans le tableau 5 (p. 90), montrent des différences sensibles selon que les migrants pratiquent ou non le va-et-vient. L'identité française est bien plus souvent exprimée par les sédentaires (un sur deux) dont à peine plus d'un quart se réclame du pays d'origine. À l'inverse, c'est l'identification au pays d'origine qui domine parmi les transmigrants (39,3%), avant le sentiment d'être Français qui rallie le tiers des réponses. L'identité européenne est plus souvent exprimée par les transmigrants (21%) que par les sédentaires (14,1%). Les « autres » appartenances se concentrent principalement sur les « citoyens du monde » (6% du total des réponses), les références à des communautés religieuses ou ethniques étant très minoritaires.

En deuxième position, le choix de la France est exprimé par encore 43% des réponses et, au total, ceux qui se sentent Français (que ce soit en premier ou en deuxième choix) représentent environ 77% des immigrés. Le sentiment d'être Français est donc dominant dans l'ensemble; il prend le pas sur l'appartenance au pays d'origine et passe bien avant le ralliement à une communauté plus large, l'Europe ou l'ensemble du monde.

La participation et l'appartenance à une société s'expriment aussi dans l'exercice de la citoyenneté, par la participation électorale. Celle-ci est assez forte, le taux de participation aux dernières élections en France à la date de l'enquête s'élevant à 84% pour ceux qui ont la nationalité française. Pour ceux qui ne l'ont pas, les données mettent en évidence une très faible participation électorale aux scrutins du pays d'origine, avec une proportion à peu près égale à 20%. En l'absence de transmigration, la participation électorale est un peu plus forte en France, signe d'une identité plus engagée, la différence étant cependant assez faible. À l'inverse, le vote au pays d'origine est plus fréquent parmi ceux qui pratiquent la transmigration.

⁵ Parmi les autres modalités proposées à cette question figure la réponse « citoyen du monde ».

■ Le lieu souhaité pour la retraite

La question sur le pays dans lequel les immigrants souhaitent passer leur retraite, en France, au pays d'origine ou ailleurs, n'a été posée qu'aux personnes encore en activité. Parmi les choix proposés figure aussi le va-et-vient, cette possibilité de partager son temps entre la France et le pays d'origine.

Les réponses à cette question (cf. tableau 6, p. 94) montrent que les immigrants choisissent de façon massive de demeurer en France. Au total, ceux qui optent pour la France (59,1 %) ou se prononcent pour le va-et-vient (24 %) représentent une proportion très significative (83 %) des réponses, ce qui renforce l'importance du souhait de résider en France pendant la retraite. Ils sont 9,7 % à ne pas savoir ou à hésiter, et seuls 7,2 % aimeraient retourner vivre dans leur pays de naissance. Les différences suivant le sexe ne sont pas négligeables. Les femmes désirent un peu plus souvent rester en France que les hommes (62,8 % contre 56,3 %), ce qui s'explique sans aucun doute par la plus grande autonomie dont bénéficient les femmes dans notre pays, par rapport à celle qui est la leur dans de nombreux pays d'émigration. À l'inverse, les hommes envisagent plus fréquemment que les femmes de s'inscrire dans une logique de va-et-vient (26 % au lieu de 19,2 %). Il n'en demeure pas moins que les choix de localisation à la retraite participent *a priori* d'une logique de couple et résultent d'une négociation entre les conjoints qui vont chercher à vieillir ensemble.

La même tendance domine quels que soient les pays d'origine, en dépit de quelques variations. Le désir de retour au pays d'origine, tout en restant toujours très minoritaire, est un peu plus élevé de la part des ressortissants d'Afrique noire (17,8 %) et du Portugal (10,9 %). Ce désir est particulièrement faible parmi les Européens du Nord (3,1 %) et de l'Est (2,7 %) et les Algériens (2,7 %), ces derniers exprimant aussi un fort taux d'incertitude.

Les Portugais sont, avec les Tunisiens, ceux qui souhaitent le plus largement vivre leur retraite sur le mode du va-et-vient. Les Italiens et les Européens du Nord se prononcent très massivement pour rester en France. Compte tenu de la réalité des pratiques de va-et-vient observées dans ces deux derniers groupes, pratiques si fréquentes qu'elles en deviennent « banales » et vont d'elles-mêmes, on peut se demander si elles ne sont pas implicites dans le choix de rester en France.



Tableau 6

Lieu souhaité pour la retraite

Lieu souhaité	France	Pays d'origine	Va-et-vient	Ne sait pas
Europe	60,9	7,1	22,6	9,4
Europe du Nord	71,7	3,1	9,6	15,5
Europe du Sud	57,9	8,4	25,8	7,9
Portugal	42,5	10,9	37,4	9,1
Espagne	68,2	7,4	7,3	7,1
Italie	81,8	4,2	8,2	5,8
Europe de l'Est	67,8	2,7	16,9	12,6
Afrique	57,0	7,0	26,5	9,5
Afrique du Nord	60,5	4,4	26,7	8,4
Maroc	63,3	5,4	24,6	6,8
Algérie	62,8	2,7	24,2	10,4
Tunisie	49,6	6,1	36,7	7,7
Afrique centrale et du Sud	42,3	17,8	25,8	14,1
Amérique	51,4	10,1	22,9	15,6
Orient	59,0	6,3	29,4	5,3
Asie	62,3	7,4	16,3	14,0
Ensemble	59,1	7,2	24,0	9,7

Source: Enquête PRI, Cnav, 2003

Tableau 7

Transmigration actuelle et lieu souhaité pour la retraite

Lieu souhaité	France	Pays d'origine	Va-et-vient	Ne sait pas
Transmigration actuelle				
Non	65,2	5,5	19,8	9,6
Oui	44,8	11,2	33,9	10,1
Temps des séjours au pays d'origine				
Moins d'une semaine	44,8	11,2	33,9	10,1
Une à deux semaines	72,8	4,8	12,7	9,7
Deux semaines à un mois	56,1	6,5	28,4	8,9
Un à deux mois	44,8	11,2	33,0	11,0
Plus de deux mois	32,1	19,6	42,9	5,4
Objet principal de ces séjours				
Passer les vacances	52,2	8,5	29,9	9,3
Rendre visite à la famille	62,3	6,2	21,7	9,9
Autre	58,3	9,0	20,9	11,9
Logement au cours de ces séjours				
Logement personnel	34,4	11,6	45,1	8,9
Logement familial	66,2	5,7	18,5	9,6
Autre	75,2	5,2	6,8	12,8

Source: Enquête PRI, Cnav, 2003

En effet - le tableau 7 le montre -, ceux qui pratiquent la transmigration disent plus souvent souhaiter passer leur retraite en France, de préférence même au va-et-vient (près de 45 % au lieu de 34 %). Il y a néanmoins une différence très significative avec ceux dont le lien avec le pays d'origine est plus faible. Parmi ceux qui actuellement ne pratiquent pas la transmigration, le choix de la France comme lieu souhaité pour la retraite est exprimé dans 65 % des cas, alors que le choix du va-et-vient n'intervient que dans 20 % des cas. La transmigration prédispose également davantage au retour au pays: 11,2 % de ceux qui pratiquent le va-et-vient souhaitent retourner vivre au pays pour leur retraite, alors que seulement 5,5 % des non-transmigrants font ce choix. On soulignera que la solution du va-et-vient au moment de la retraite est plus fréquente pour les migrants qui font déjà de longs séjours au pays (un mois ou plus par an). Cette préférence domine également parmi ceux qui retournent au pays principalement pour y passer des vacances, ce qui l'apparente au mode de vie saisonnier des retraités qui, dans les pays froids ou tempérés, vont passer l'hiver au Sud et reviennent à la belle saison. Ce phénomène des migrations saisonnières des retraités, lié au tourisme, a été largement étudié. Par exemple, Williams *et al.* (2000) ont estimé à 100 000 le nombre de visites annuelles des retraités européens à des « amis ou parents » à la *Costa del Sol*. Ces séjours ne sont pas seulement des temps de loisirs; ils correspondent aussi à des obligations sociales et familiales. La disposition d'un logement personnel au pays d'origine incite un peu plus souvent au retour au pays (11,6 %) mais ils choisissent surtout le va-et-vient (45,1 %).

■ Retour au pays vs va-et-vient

Très minoritaire, le souhait de retour au pays est favorisé par un ensemble de facteurs présentés dans le tableau 8 (p. 97)⁶. Plus fréquente chez les hommes que chez les femmes, l'intention de retour est indépendante de la situation conjugale. Elle est favorisée par des états de santé intermédiaires (plutôt bons ou moyens) mais elle n'est pas vraiment influencée par le niveau d'éducation du répondant, ni par le niveau de revenu du ménage. Ceux qui exercent une activité sont plus favorables à un retour; il s'agit sans aucun doute ici de migrations conditionnées par la fin de l'activité professionnelle.

⁶ Le modèle économétrique retenu est ici un modèle Logit multinomial. Chaque enquêté dispose de trois choix distincts: rester en France, retourner au pays d'origine, et faire le va-et-vient. Le désir de rester en France pour les migrants vivant dans ce pays à la date de l'enquête est ici retenu comme modalité de référence.



Le fait d'être propriétaire en France et de posséder la nationalité française diminuent très significativement la probabilité de retour. Néanmoins, ces variables peuvent être endogènes dans la régression: les migrants qui souhaitent rester en France pour leur retraite sont davantage susceptibles d'acheter un logement dans le pays d'accueil et de demander la nationalité française. L'intention de retour est fortement accrue parmi ceux qui ont des enfants au pays et, dans une moindre mesure, parmi ceux qui y ont des frères et sœurs ou d'autres membres de la famille. Inversement, la présence d'enfants et de famille en France limite la probabilité de retour au pays. La migration s'inscrit le plus souvent dans le cadre de stratégies familiales complexes, ayant pour objet le regroupement des différents membres de la lignée.

Enfin, on retrouve dans le modèle explicatif les mêmes tendances de retour, significativement plus fortes vers les pays d'Afrique noire, d'Amérique et d'Asie. En Europe du Sud, ce sont les Portugais qui aspirent le plus souvent à retourner au pays. Au contraire, les choix de non-retour dans les pays d'Afrique du Nord, du Proche-Orient, de Turquie et du reste de l'Europe sont moins fréquents que ceux analysés précédemment. Là encore, ce panorama par pays d'origine des migrants présente une similitude entre les choix de vie à la retraite et les pratiques actuelles de transmigration.

Les retours sont aussi déterminés par l'attractivité du pays de naissance qui évolue en fonction de la conjoncture politique et économique. Ainsi, en devenant pays d'immigration, ce qui implique croissance économique et modernisation, des pays anciennement fournisseurs d'émigrants, ont vu s'intensifier les mouvements de retour, ce dont témoignent notamment l'Espagne, l'Italie (Caselli, 2003) et le Portugal (Pereira-Ramos, 2004).

Les conclusions sont un peu différentes quant au souhait de pratiquer le va-et-vient entre la France et le pays natal pendant la retraite. Toujours plus fortement exprimé par les hommes que par les femmes, il diminue en cas de veuvage et de santé précaire. Pour les personnes en mauvaise santé, il est assurément plus délicat de se déplacer fréquemment. Le niveau d'éducation a peu d'effet sur les intentions des migrants, contrairement au niveau de revenu. L'appartenance aux tranches moyennes et élevées favorise le va-et-vient, contrairement à ce qui est observé pour le choix du retour. Il est clair que les migrants doivent être suffisamment fortunés pour pouvoir assumer la charge de nombreux voyages entre la France et le pays d'origine.

Tableau 8

Les déterminants du lieu souhaité pour la retraite

Variables	Retour		Va-et-vient	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante	- 2,623 ***	- 0,42	- 3,277	- 0,83
Caractéristique de l'enquête				
Sexe féminin	- 0,294 **	- 0,209	- 0,235 ***	- 2,72
Âge	0,013	0,06	0,102	0,70
Âge au carré (10 ^e -2)	- 0,074	- 0,34	- 0,142	- 1,04
Statut matrimonial				
Marié ou remarié	Ref.		Ref.	
Célibataire	- 0,457	- 1,50	- 0,091	- 0,46
Séparé ou divorcé	- 0,196	- 0,81	- 0,092	- 0,60
Veuf	0,062	0,20	- 0,568 **	- 2,42
État de santé				
Très bon	Ref.		Ref.	
Plutôt bon	0,360 *	1,75	0,251 **	2,07
Moyen	0,463 ***	2,12	0,336 ***	2,60
Mauvais	0,183	0,66	- 0,044	- 0,26
Éducation				
Sans	Ref.		Ref.	
Primaire	0,215	0,93	0,224	1,63
Niveau BEPC	0,032	0,13	- 0,134	- 0,85
Niveau BEP-CAP	- 0,182	- 0,60	- 0,373 **	- 2,07
Niveau Bac	- 0,071	- 0,22	0,190	1,02
Supérieur	0,058	0,20	- 0,005	- 0,03
Exerce une activité	0,446 ***	2,81	0,498 ***	5,17
Revenu du ménage				
Quartile 1	Ref.		Ref.	
Quartile 2	0,034	0,18	0,089	0,77
Quartile 3	0,291	1,55	0,416 ***	3,50
Quartile 4	0,023	0,11	0,343 ***	2,63
Propriétaire	- 0,954 ***	- 6,26	- 0,225 ***	- 2,52
Âge à la migration	0,029 ***	3,30	0,014 **	2,49
Possède la nationalité française	- 0,607 ***	- 3,68	- 0,729 ***	- 7,53
Groupe de pays				
Europe du Nord	- 0,262	- 0,65	- 0,165 ***	- 4,97
Europe du Sud	1,321 ***	6,84	0,260 **	2,40
Europe de l'Est	- 0,310	- 0,60	- 0,278	- 1,19
Afrique du Nord	Ref.		Ref.	
Afrique du Sud	1,644 ***	7,10	0,262	1,57
Amérique	1,139 ***	2,81	0,075	0,27
Orient	0,407	1,16	0,102	0,54
Asie	0,868 ***	2,77	- 0,308	- 1,50
Localisation de la famille				
Parents en France	- 0,106	- 0,40	- 0,760 ***	- 4,81
Parents au pays d'origine	0,231	1,58	0,030	0,34
Frères et sœurs en France	- 0,326 **	- 2,34	- 0,155 *	- 1,83
Frères et sœurs au pays d'origine	0,423 **	2,44	0,272 ***	2,66
Famille autre au pays d'origine	0,447 *	1,92	0,368 ***	2,86
Enfants en France	- 0,481 **	- 2,37	- 0,099	- 0,67
Enfants au pays d'origine	1,022 ***	6,00	0,385 ***	3,10
Nombre d'observations	310		1 041	
Log vraisemblance	- 2 862,1			

Source : Enquête PRI, Cnav, 2003.

Note : modèle Logit Multinomial estimé par maximisation de la vraisemblance, la modalité de référence étant le fait de vouloir rester en France à la retraite. La régression comporte au total 3 915 observations.

***, ** et * indiquent respectivement des seuils de significativité de 1 %, 5 % et 10 %.



De manière analogue à l'intention de retour, le souhait de va-et-vient apparaît moins fréquent parmi les propriétaires et parmi ceux qui ont acquis la nationalité française⁷. En outre, plus l'âge d'arrivée en France est élevé et plus les immigrés souhaitent pratiquer le va-et-vient, ce que l'on observait déjà pour le choix du retour au pays. L'influence de la présence de la famille dans le pays d'origine est très significative, qu'il s'agisse des enfants, des frères et sœurs ou d'autres membres de la parentèle. En revanche, la présence d'enfants en France ne joue pas. Celle de parents en France, au contraire, a un très fort effet dissuasif sur la pratique du va-et-vient. Enfin, les zones géographiques n'ont plus guère d'incidence dans ces choix, excepté l'influence positive de l'Europe du Sud et négative de l'Europe du Nord. Pour cette dernière zone géographique, nous avons vu que le va-et-vient était déjà largement pratiqué. Pour l'Europe du Sud, l'effet vient surtout des migrants originaires du Portugal, qui ont décidément une position singulière dans les trajectoires migratoires.

■ Les préférences pour le lieu d'enterrement

Les personnes nées hors de France forment une population hétérogène, originaire de pays aux cultures différentes. Cette diversité se manifeste dans les préférences pour le lieu d'enterrement, entre ceux qui optent pour une inhumation en France, ceux qui souhaitent le retour du corps au pays d'origine et ceux qui n'expriment aucun choix, par indifférence ou indécision. Ces préférences ont de multiples déterminations, parmi lesquelles le pays d'origine et la religion ont un poids important⁸.

La France est choisie en premier par les Européens, si l'on retient une définition extensive de l'Europe, incluant les pays de l'Est jusqu'à la Russie. Plus d'une personne sur deux nées en Europe exprime cette préférence (55%). Les retours du corps au pays d'origine sont assez peu souhaités, par moins d'une sur cinq, tandis que 25% sont indifférentes ou ne savent pas. Le seul réel contraste se manifeste chez les originaires du Portugal, dont le tiers souhaite être enterré au pays de naissance, le tiers en France, le tiers restant n'ayant pas d'idée précise sur le lieu d'enterrement, ce qui confirme « l'exception portugaise ».

⁷ Si la possession de la nationalité française a une influence à peu près similaire sur les deux choix, retour et va-et-vient, on peut noter que l'effet négatif de la propriété est quatre fois plus important pour la décision de retour.

⁸ La question des préférences sur le lieu d'enterrement pour les migrants vivant en France est traitée de façon approfondie par Attias-Donfut, Wolff (2005b).

Tableau 9

Préférences quant au lieu d'enterrement selon le pays de naissance

Zone géographique	Préférences quant au lieu d'enterrement				
	En France	Au pays d'origine	Dans un autre pays	Indifférent	Ne sait pas
Europe du Nord	56,7	10,7	0,4	28,7	3,6
Europe du Sud	54,5	20,4	0,1	20,6	4,4
Portugal	31,5	34,4	0,1	28,6	5,4
Espagne	66,3	12,1	0,2	17,2	4,3
Italie	76,8	8,1	0,1	11,9	3,1
Afrique du Nord	23,0	58,5	0,8	13,5	4,1
Maroc	22,4	59,7	0,5	14,4	3,0
Algérie	22,1	58,7	0,5	14,3	5,4
Tunisie	30,0	55,6	2,3	9,2	2,9
Afrique centrale et du Sud	27,2	44,5	0,5	24,4	3,4
Turquie	20,0	68,2	0,0	11,2	0,6
Asie	62,4	12,1	0,3	19,7	5,5

Source : Enquête PRI, Cnav, 2003.

Les résultats sont quasiment inverses parmi les originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne: 56,4% veulent être enterrés dans leur pays d'origine, moins d'un quart en France. Ces écarts très significatifs attestent l'existence d'un fort attachement au pays d'origine pour les Africains du nord et du sud du Sahara. Il en est de même pour ceux qui viennent de la zone orientale et de la Turquie dont plus de la moitié souhaite des funérailles au pays d'origine. À l'inverse, les personnes nées en Asie affichent une préférence très forte pour un enterrement en France, avec un taux égal à 32,4%, tandis que l'enterrement au pays d'origine est désiré par moins de 12% d'entre elles. Enfin, les originaires du continent américain, incluant l'Amérique du Nord, les Caraïbes et l'Amérique du Sud, se situent entre ces deux positions. Parmi les enquêtés nés sur ce continent, qui est appréhendé dans son entier pour des raisons d'effectifs, quatre sur dix veulent être enterrés en France et deux sur dix au pays d'origine. Mais le plus remarquable demeure la forte proportion de ceux n'ayant pas de préférences établies (40%).

Les résultats de l'enquête de l'Ined réalisée en 1992 révèle des taux très proches pour les pays ou groupes de pays étudiés: en 1992, les préférences pour un enterrement au pays d'origine étaient exprimées par 53% des hommes et 48% des femmes venant d'Algérie, 52% des hommes et 56% des femmes du Maroc, 48% des hommes et 45% des femmes d'Afrique noire, 63% des hommes et 70% des femmes de



Turquie, 33% des hommes du Portugal (le taux d'ensemble pour les femmes n'est pas mentionné par cette enquête) et seulement 12% des hommes et 13% des femmes d'Espagne (Tribalat, 1996, p. 130-133).

Pour comparer plus précisément ces données avec celles de l'enquête PRI, il faudrait certes homogénéiser les âges et les cohortes mais les résultats globaux suggèrent qu'il n'y a guère eu d'évolution en ce domaine en l'espace de dix ans. Cette hétérogénéité suivant le lieu de naissance révèle que les coûts financiers liés à l'éventuel rapatriement du corps ne constituent certainement pas un facteur décisif dans les préférences sur le lieu d'enterrement, à l'inverse des éléments culturels.

L'acquisition de la nationalité française a une influence certaine sur la préférence pour une inhumation en France. Si l'on considère tous les enquêtés, 63,7% de ceux qui ont la nationalité française souhaitent être enterrés et 15,2% désirent connaître le repos éternel dans leur pays d'origine. À l'inverse, ces deux proportions s'établissent à 29,7% et 45,3% pour les enquêtés qui n'ont pas la nationalité française.

C'est la religion qui exerce l'influence la plus puissante sur ces choix. Très majoritairement, les musulmans souhaitent une inhumation dans leur pays d'origine: les deux tiers expriment cette préférence alors qu'à l'inverse, ce sont les juifs qui désirent le plus massivement être enterrés en France (plus des deux tiers), suivis de près par les bouddhistes, et plus souvent que les chrétiens de toutes obédiences qui, dans leur majorité, veulent également une inhumation en France. Les protestants font exception en étant, parmi les chrétiens, les moins enclins à désirer reposer en terre française (40%), un sur quatre préférant son pays d'origine et un peu moins d'un tiers étant indifférent. Les protestants viennent en majorité des pays de l'Union européenne et 20% des pays d'Afrique subsaharienne, marqués par un niveau relativement élevé d'aspiration à un enterrement au pays d'origine.

Le refus d'être inhumé au pays d'origine est bien plus fréquent parmi ceux qui y ont souffert de discrimination ou de persécution. Ce sont surtout les juifs, quel que soit le pays d'où ils viennent, qui ont eu à subir ce sort, ce qui explique le taux infime de ceux qui optent pour une inhumation au pays natal (1,7%). Les bouddhistes immigrés en France ont également été confrontés à des discriminations ou persécutions dans leur pays d'origine, pour motifs politiques, ethniques ou religieux, dans des proportions supérieures à la moyenne. Ils sont peu nombreux à souhaiter des funérailles dans leur pays d'origine (10%), ce qui est aussi motivé par la distance et le coût, la plupart venant de lointains pays asiatiques.

Enfin, les préférences pour les lieux d'enterrement ne coïncident pas nécessairement avec les choix des lieux de vie pour la retraite. Plus de 22% de ceux qui ne veulent pas partir de France de leur vivant souhaitent une inhumation au pays d'origine et parmi les personnes qui se prononcent pour une transmigration à leur retraite, 58% envisagent une sépulture au pays d'origine.

Enfin, le lieu d'inhumation des parents influence les préférences. Quand il se situe en France, la plupart des immigrants n'hésitent pas à choisir d'y reposer. Mais quand leurs tombes se trouvent au pays natal, les choix sont moins évidents et dépendent du lieu de vie des enfants. Si ces derniers sont installés en France, l'immigré peut être partagé, dans le souci de continuité de la filiation, entre la fidélité à l'égard des ancêtres et le devoir (ou le désir) de transmission et de proximité à l'égard de sa descendance. Qu'il soit tourné vers les parents ou les enfants, l'enjeu principal du choix du lieu d'inhumation est de l'ordre de la filiation, plus ou moins intriquée aux rapports à la terre et à la religion.

■ Conclusion

L'enquête réalisée en France confirme la diversification actuelle des formes d'immigration et met en évidence une double tendance apparemment paradoxale. D'une part, l'installation définitive des immigrants s'affirme et se confirme par le faible désir de retour au pays natal après la retraite. D'autre part, les liens au pays d'origine se maintiennent et se renforcent par l'intensification à la retraite des pratiques transmigratoires et s'expriment par de nombreux (mais sélectifs) rapatriements des dépouilles mortelles.

Le faible nombre de migrants qui ont l'intention de retourner au pays natal après leur retraite est frappant. Certes, il ne s'agit que d'intentions ou de projets dont la réalisation n'est pas sûre. Des événements aléatoires conduiront à modifier les plans initiaux. Un certain nombre de ceux qui souhaitent partir ne le feront pas ou se contenteront de retours fréquents. Et parmi ceux qui envisagent de rester, il s'en trouvera sans doute quelques-uns pour partir. Ces changements probables ne joueront qu'à la marge et ne devraient pas changer l'ordre de grandeur des retours effectifs. Les faibles probabilités de départ de France à la retraite sont corroborées, non seulement par le vieillissement de la population immigrée, mais aussi par les données des fichiers du régime général de retraite. Les statistiques des paiements à l'étranger montrent en effet le faible niveau de ces pensions, ce qui signifie que la plupart de ceux qui ont quitté la France n'y ont travaillé que peu de temps.



Ces «oiseaux de passage» sont probablement partis bien avant la retraite, quand ils étaient encore assez jeunes et suffisamment pleins d'énergie pour changer de vie et entreprendre une nouvelle carrière. La durée de résidence est un élément déterminant des projets de vie ; elle implique la construction d'une famille et de réseaux qui contribuent à l'ancrage en France. Les résultats des analyses statistiques ont montré la complexité des déterminants des choix de vie, parmi lesquels dominent les liens familiaux et en particulier intergénérationnels. Ils ont aussi mis en évidence l'influence significative du pays d'origine, qui subsiste après la neutralisation des autres facteurs, l'Afrique subsaharienne et le Portugal appelant davantage les retours que l'Afrique du Nord ou les autres pays européens. Les choix de vie résultent donc d'une conjugaison de facteurs liés à la situation personnelle et familiale des individus d'un côté, à la situation du pays, à ses problèmes politiques, à son niveau de vie ou à son climat de l'autre.

Les transmigrations s'avèrent particulièrement fréquentes avec les pays européens, facilitées par la proximité géographique et par le niveau de vie élevé. Elles sont bien plus développées que celles qui ont pour destination l'Afrique ou l'Asie. Malgré l'importance des mobilités transnationales que révèle l'enquête, elle est sans aucun doute en deçà de la réalité. Il faudrait en effet y inclure les « doubles résidences » qui échappent en grande partie au recensement, les personnes n'étant pas physiquement en France au moment du passage des enquêteurs (Borrel, 2004).

Les immigrants arrivés tardivement incarnent le plus manifestement le dilemme que rencontrent beaucoup d'immigrants. Même bien établis dans leur pays d'adoption, ils restent fortement liés à leur pays d'origine, y projettent leur retour ou le rêvent. Leurs vies ressemblent à cet « entre-deux » qu'évoque l'idée de la transmigration, sinon toujours dans la réalité, du moins dans l'imaginaire. Ils sont une riche source de communication et de relations internationales et ne sont pas les moindres acteurs de la construction européenne et des échanges extra-européens.

■ Bibliographie

ATTIAS-DONFUT C., GALLOU R., RÉGNARD C., WOLFF F.-C., 2004, *Passage à la retraite des immigrés*, Document de travail, Cnav, Paris.

ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.-C., 2005a, «Les liens affinitaires, des alter ego ? Aspect de la sociabilité des personnes nées hors de France», *Retraite et Société*, ce numéro, p. 50-78.

ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.-C., 2005b, «Le lieu d'enterrement des personnes nées hors de France», *Mimeo*, Cnav, Paris.

BAHLOUL J., 2000, «La rentrée en France des Juifs d'Algérie ou le retour en avant», *Pardès*, n° 28, Paris, p. 179-186.

BAROU J., 2001, *Europe, terre d'immigration. Flux migratoires et intégration*, coll. «Trans-Europe», Presses universitaires de Grenoble.

BORREL C., 2004, «Les limites de l'approche statistique des circulations migratoires. Le système statistique français», *Revue française des Affaires sociales*, n° 2, p. 73-85.

CASELLI G., 2003, «Les migrations internationales au xx^e siècle. Le cas des pays occidentaux», in Caselli G., Vallin J, Wunsch G. (dir.), *Les déterminants de la migration*, Ined, coll. «Manuels», Paris, p. 13-53.

CHARBIT Y., HILY M.-A., POINARD M., 1997, *Le va-et-vient identitaire. Migrants portugais et villages d'origine*, Ined, coll. «Cahiers de l'Ined», n° 140, Paris.

CHEYRON DU P., LECLERC F., 2004, «Présentation du dossier», *Revue française des Affaires sociales*, n° 2, p. 5-9.

CRENNER E., 1997, «Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel», *Insee Première*, n° 542.

FARGUES P., 2003, «L'émigration en Europe vue d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient», *Esprit*, p. 125-143.

GLICK SCHILLER N., 1999, "Transmigrants and Nation-States: Something Old and Something New in the US Immigrant Experience", in Hirschman C., Kasinitz P., DeWind J (eds), *The Handbook of International Migration: the American Experience*, Russell Sage Foundation, New York, p. 94-119.



GLICK SCHILLER N., BASCH L., BLANC-SZANTON C. (dir.), 1992, *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*, New York Academy of the Sciences, vol. 645.

GUARNIZO L.E., 1997, "The Emergence of a Transnational Social Formation and the Mirage of Return Migration among Dominican Transmigrants", *Identities: Global Studies in Culture and Power*, vol. 4, n° 2, p. 281-322.

HÉRAN F. (dir.), 2002, *Immigration, marché du travail et intégration*, La Documentation Française, Paris, 412 p.

KING R., WARNES T., WILLIAMS A.M., 2000, *Sunset Lives. British Retirement Migration to the Mediterranean*, Oxford, Berg.

LAHIRE B., 1998, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, coll. «Essais et recherches», Paris, 271 p.

LÉRIDON H., 2000, «Vieillesse démographique et migrations : quand les Nations unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes...», *Populations et Sociétés*, n° 358, Ined, Paris.

MIRANDA A., 1996, *Migrants et non-migrants d'une communauté italienne*, L'Harmattan, coll. «Minorités et sociétés», Paris, 188 p.

PEREIRA-RAMOS M., 2004, «Nouvelles dynamiques migratoires au Portugal et processus d'intégration», *Revue française des Affaires sociales*, n° 2, p. 111-144.

SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Le Seuil, coll. «Liber», Paris.

SIMON G., 2002, «Les migrations internationales», *Bulletin de l'Ined*, n° 382.

THOMAS W., ZNANIECKI F., 1918, *The Polish Peasant in Europe and America: Monograph of an Immigrant Group*, Boston, The Gorham Press. Traduction française : *Le paysan polonais en Europe et en Amérique: récit de vie d'un migrant*, 1998, Nathan, coll. «Essais et recherches», Paris, 446 p.

TRIBALAT M., 1996, *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, La Découverte/Ined, Paris, 302 p.

VERTOVEC S., 2003, *Migrant Transnationalism and Modes of Transformation*, Paper presented at Social Science Research Council International Migration Review Conference on “Conceptual and Methodological Developments in the Study of International Migration”, Princeton University.

WIHTOL DE WENDEN C., 2001, «Un essai de typologie des nouvelles mobilités», *Hommes et Migrations*, n° 1233, p. 5-12.

WIHTOL DE WENDEN C., LEVEAU R., 2001, *La Bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, CNRS Éditions, Paris, 192 p.

WILLIAMS A.M., KING R., WARNES A., PATTERSON G., 2000, “Tourism and International Retirement Migration: New Forms of an Old Relationship in Southern Europe”, *Tourism Geographies*, vol. 2, n° 1, p. 28-49.